

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

SITE DE VENTE EN LIGNE IMP'ACT IMPRIMERIE

Sommaire

.....	1
Article 1 : Champ d'application et d'acceptation	1
Article 2 : Prix	2
Article 3 : Commandes	2
Article 4 : Délais de Livraison.....	2
Article 5 : facturation.....	3
Article 6 : Paiement	3
Article 7: Retard de règlement.....	3
Article 8 : FICHIERS INFORMATIQUES, BON A TIRER (BAT) : limites techniques.....	4
Article 9 : FORCE MAJEURE	4
Article 10 : Réclamations.....	4
Article 11 : Responsabilité.....	5
Article 12 : Propriété intellectuelle	5
Article 13 : Données à caractère personnel	5
Article 14 : Clause d'attribution de juridiction	5

Article 1 : Champ d'application et d'acceptation

Les présentes conditions de vente sont conclues, d'une part, la société Imp'act Imprimerie au capital de 120 000 euros dont le siège social est à 483 ZAC des VAUTES – 34980 Saint Gely du Fesc - FRANCE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 387 502 800 ci-après dénommée " Imp'act Imprimerie ", et d'autre part, par toute personne physique ou morale professionnelle des arts graphiques dénommée ci-après " Client " souhaitant procéder à un achat via le site Internet de Imp'act Imprimerie <http://www.Impactimprimerie.fr>, ci-après dénommé « le Site ».

SAS au capital de 120 000 € Immatriculée au RCS de Montpellier sous le n° 387 502 800 00031
Siège social : 483 ZAC des VAUTES - 34980 Saint Gély du Fesc N° Siret : 387 502 800 00031
N° TVA intracommunautaire : FR78 387 502 800

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre Imp'act Imprimerie et le Client et les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site marchand de Imp'act Imprimerie. L'acquisition d'un bien ou d'un service à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par le Client des présentes conditions générales de vente. Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Imp'act Imprimerie. Imp'act Imprimerie se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le Client.

Article 2 : Prix

Les prix affichés sur le Site sont indiqués en euros (€) et calculés hors taxes (TVA = 20.00 %). Les prix indiqués s'entendent franco de port uniquement pour la France métropolitaine. Toute livraison en corse dans les DOM-TOM, ou à l'étranger feront l'objet d'une tarification spécifique.

Les prix s'appliquent sous la réserve expresse que le client ne modifie pas ultérieurement le délai de livraison stipulé dans l'offre initiale. Les frais occasionnés par les modifications ultérieures à la demande du client feront l'objet d'une facturation complémentaire.

Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Dans ce cas les prix de référence sont ceux publiés sur le site web (et non sur les supports papiers ou catalogues).

Les frais d'expédition compris dans le prix comprennent une expédition unique à l'adresse de livraison indiquée par le client. L'expédition éventuelle sur plusieurs points de vente fera l'objet d'une facturation complémentaire.

Article 3 : Commandes

Les commandes sont passées à l'ordre de Imp'act Imprimerie sur le site www.Impactimprimerie.fr . Toute commande implique l'acceptation expresse et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Un accusé de réception confirmant la prise en compte de la commande du client lui est automatiquement envoyé par e-mail. La validation de la commande sera effective à compter de la validation du BAT et du règlement de cette dernière. Les commandes sont prises en compte jusqu'à 16 heures chaque jour ouvré, passé cette heure elles sont réputées reçues le lendemain.

Imp'act Imprimerie s'efforce de maintenir l'accès à son site web 24 heures sur 24, toutefois, sa responsabilité ne pourra être engagée en cas d'interruption de service, notamment pour des raisons de maintenance ou de problème technique. Le client déclare connaître les limites techniques liées aux technologies de l'internet, notamment en ce qui concerne la consultation des informations, le transfert des fichiers et les risques liés à cette technologie.

Imp'act Imprimerie se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. Toute commande vaut acceptation des prix et description des produits disponibles à la vente.

L'acceptation du Client, telle une signature électronique, est concrétisée par une acceptation en cours du processus de commande (étape – production à payer). Cette signature électronique vaut signature manuscrite entre les parties. La commande validée électroniquement étant une commande définitive, elle ne peut être rétractée. Imp'act Imprimerie communiquera par courrier électronique confirmation de la commande enregistrée.

Toute commande ne pourra être annulée une fois le règlement confirmé.

Article 4 : Délais de Livraison

Le délai de livraison est celui indiqué une fois le bon à tirer accepté par l'acheteur ou après validation par nos services de la conformité des fichiers fournis, et commence à courir dès réception de l'intégralité du prix TTC. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et leur non observation ne peuvent en aucun cas motiver un laisser pour compte, une remise ou une indemnité, notamment en cas de grèves, incendies, fermetures de gares et force majeure. Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Les réclamations pour retards, avaries ou manquants, devront être faites dès réception sur le bon de livraison ou auprès du transporteur. Celles-ci seront admises en cas d'envoi par lettre recommandée conformément aux articles 105 et 106 du code de commerce. En aucun cas les litiges avec les transporteurs ne peuvent justifier le non règlement des marchandises facturées.

Imp'act Imprimerie décline toute responsabilité sur les marchandises qui même envoyées franco voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur. La livraison se fait sur le lieu indiqué lors de la commande. Si l'adresse de livraison devait être modifiée après commande, le client doit le spécifier par écrit, si tant est que la modification est encore possible. A défaut, nous ne sommes tenus qu'à la livraison sur le lieu indiqué lors de la commande.

Article 5 : facturation

Une facture est établie pour chaque commande, elle sera disponible et téléchargeable directement sur le site dans la rubrique « mon tableau de bord » et plus particulièrement dans l'onglet facture. Les éventuels avoirs accordés seront téléchargeables sur l'onglet « Avoirs » de votre tableau de bord. Nota : les factures ne sont pas adressées par courrier mais sont directement téléchargeables sur notre site.

Article 6 : Paiement

Le prix est payable en totalité et en un seul versement. Toutes les commandes sont payables en euros (€). le paiement des commandes s'effectue principalement par 3 moyens distincts :

- comptant en ligne, par carte bancaire
- par virement bancaire
- sur relevé, par prélèvement bancaire à 30 jours fin de mois (après ouverture de compte et accord de notre assurance crédit).

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

En cas de paiement par virement, la mise en fabrication n'est démarrée qu'après réception du titre de paiement.

De même, pour un paiement par prélèvement, la mise en fabrication intervient après réception de l'accord de prélèvement signé par le client et acceptation de celui-ci par notre assureur-crédit.

Le règlement peut s'effectuer par virement bancaire. Pour cela, il devra indiquer en libellé du virement le numéro de sa commande donné automatiquement en fin de processus. La visualisation du paiement de la commande sur notre compte bancaire donne lieu au déclenchement de la préparation de la commande et de son expédition.

Nous réceptionnerons votre paiement en principe dans les 2 à 5 jours ouvrables qui suivent le virement. Vous recevrez ensuite un mail vous avertissant de la mise en production.

Attention, la validation du règlement ne pourra pas être annulée une fois confirmé.

Réserve de propriété ; En application de la loi du 12 mai 1980, le transfert de propriété des marchandises livrées au Client n'interviendra qu'après paiement intégral du prix en principal et accessoire.

Article 7: Retard de règlement

Tout règlement après la date de paiement fixée pourrait donner lieu à la facturation de pénalités sans qu'une mise en demeure préalable de l'acheteur soit nécessaire. Le montant de ces pénalités serait au moins équivalent à celui qui résulterait de l'application d'un taux égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de l'application des pénalités, sans que cette clause n'exclue des dommages et intérêts complémentaires. Le client ne peut jamais, au motif d'une réclamation formulée par lui, retenir la totalité ou une partie des sommes dues par lui, ni opérer une compensation. Lorsque le client est en retard de paiement total ou partiel d'une échéance à son terme, Imp'act Imprimerie peut de ce seul fait et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, immédiatement suspendre les livraisons, sans que le client ne puisse réclamer des dommages et intérêts à Imp'act Imprimerie. En cas de recours par la voie contentieuse, Imp'act Imprimerie est en droit de réclamer au client, le remboursement des frais de toute sorte liée à la poursuite.

Article 8 : FICHIERS INFORMATIQUES, BON A TIRER (BAT) : limites techniques

Tout client est présumé être titulaire des droits de reproduction des documents, images, logos, polices de caractères, bénéficiant des lois sur la propriété intellectuelle, dont il confie l'impression à Imp'act Imprimerie. Il assume l'entière responsabilité des préjudices qui pourraient étre invoqués par un tiers. Les fichiers informatiques nécessaires à fabriquer le produit imprimé doivent étre fournis par le client. Ils doivent étre strictement conformes à notre cahier technique téléchargeable directement sur le site rubrique « mon profil » Utilitaires et gabarits.

Il est expressément convenu que le client est un professionnel des arts graphiques, capable de comprendre et d'appliquer les directives données dans le cahier technique.

Nos impressions étant principalement réalisées en amalgame (c'est à dire regroupées avec des travaux d'autres clients), le client accepte sans réserve les contraintes techniques liées à ce type d'impression :

- tolérances de façonnage d'environ 1 mm
- légères variations de couleurs
- en cas de réimpression, même à partir de fichiers identiques, le rendu des couleurs ne peut jamais étre identique à 100 %.

Il est également convenu que notre responsabilité est entièrement déagée sur les défauts d'impression, de colorimétrie, de police, de défonce, de chasse de texte, conversions d'images, dans l'hypothèse où ces défauts sont présents sur les fichiers du client.

Le Client reconnaît également étre informé que les logiciels de mise en page ne garantissent jamais une restitution à 100 % du fichier apparaissant à l'écran et peuvent entraîner, à l'occasion de traitements successifs, des résultats différents d'un affichage écran ou d'une impression sur une imprimante de bureau ou un copieur connecté.

Imp'act Imprimerie se réserve le droit d'effectuer certaines modifications qu'il jugerait indispensables sur les fichiers fournis par le client et qui ne seraient pas conformes au cahier technique (fonds perdu, remise au format, conversion de couleurs pantone, conversion d'images RVB, etc.). De même, Imp'act Imprimerie se réserve le droit de refuser toute commande dans l'hypothèse où les fichiers ne seraient pas conformes au cahier technique.

Pour toutes ces raisons, la responsabilité d'Imp'act Imprimerie ne saurait en aucun cas étre engagée en cas de non respect des contraintes techniques.

En tout état de cause Le Bon à tirer validé par le client dégage la responsabilité d'Imp'act Imprimerie.

En raison des aléas de fabrication, IMP'ACT IMPRIMERIE n'est pas tenu de mettre à disposition de son client les quantités exactes commandées. Les tolérances que le client est tenu d'accepter sont plus ou moins 2 à 10 % selon le tirage (Cf. article 38 des usages professionnels). Dans les limites, IMP'ACT IMPRIMERIE facturera les quantités effectivement livrées

Article 9 : FORCE MAJEURE

La survenance d'un cas de force majeure de nature à retarder, empêcher ou rendre économiquement exorbitante l'exécution de la vente a pour effet de suspendre L'exécution des obligations contractuelles d'IMP'ACT IMPRIMERIE.

Constitue un cas de force majeure, tout événement de quelque nature qu'il soit, qui échappe raisonnablement au contrôle de l'une ou l'autre des parties tel que, notamment, la survenance d'incendie, rupture d'approvisionnement des matières premières, coupure d'électricité ou panne de machines rendant impossible l'exécution dans les délais prévus du travail confié, grève ou lock-out, interruption des moyens de transport quelle qu'en soit la cause, dispositions légales ou réglementaires affectant la production ou la livraison des produits.

Article 10 : Réclamations

Les avaries, manquants, défauts d'emballage constatés à la réception des colis doivent impérativement étre portés sur le récépissé de transport après contrôle minutieux de la livraison et faire l'objet d'un courrier avec A.R. adressé au transporteur dans un délai maximum de 48 heures, avec copie à IMP'ACT IMPRIMERIE. En aucun cas, les litiges avec les transporteurs ne peuvent justifier le non règlement des marchandises facturées. Toute contestation relative à la qualité de la marchandise ne pourra étre admise que dans les 3 jours ouvrés au plus tard qui suivront la date de la réception effective des marchandises ou de la date de la signature de la décharge, faite au

transporteur. La contestation devra être adressée par lettre recommandée au siège d'IMP'ACT IMPRIMERIE.

Notre société ne garantit en cas de livraison défectueuse que l'échange des marchandises pour des produits conformes aux détails de la commande à l'exclusion expresse de tous dommages et intérêts pour préjudice subi directement ou indirectement, et notamment lors de la survenance d'une situation de force majeure, d'un cas fortuit ou dans le cas d'un événement qui rendrait impossible à notre société l'exécution de ses obligations.

En raison des aléas de fabrication, IMP'ACT IMPRIMERIE n'est pas tenu de mettre à disposition de son Client les quantités exactes commandées. Les tolérances que le client est tenu d'accepter sont plus ou moins 2 à 10 % selon le tirage (Cf. article 38 des usages professionnels). Dans les limites, IMP'ACT IMPRIMERIE facturera les quantités effectivement livrées

Article 11 : Responsabilité

Imp'act Imprimerie, dans le processus de vente en ligne, n'est tenu que par une obligation de moyens ; sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Article 12 : Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site de Imp'act Imprimerie sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de Imp'act Imprimerie. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores, sauf accord préalable.

Article 13 : Données à caractère personnel

Le renseignement des informations nominatives collectées dans le cadre de la vente à distance est obligatoire, ces informations étant nécessaires pour le traitement et la livraison des commandes ainsi que pour l'établissement des factures. Ces informations sont strictement confidentielles. Le défaut de renseignement implique le rejet automatique de la commande.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le traitement des informations nominatives collectées sur le Site a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous le numéro **1489728**. L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant (article 34 de la loi du 6 janvier 1978). Pour exercer ce droit, l'Utilisateur devra adresser un courrier postal au service clients d'Imp'act Imprimerie, ZAC des VAUTES, 34980 Saint Gely du Fesc.

Imp'act Imprimerie se réserve le droit d'implanter des cookies dans l'ordinateur des visiteurs de son site internet. Un cookie ne nous permet pas de vous identifier. C'est un fichier informatique, stocké sur le disque dur du micro-ordinateur de l'Utilisateur. Il a pour but de signaler une précédente visite de l'Utilisateur sur le Site. Les cookies ne sont utilisés par Imp'act Imprimerie que dans le but de personnaliser le service proposé à l'Utilisateur.

Article 14 : Clause d'attribution de juridiction

Tous différends relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable, seront soumis à la juridiction du Tribunal de Commerce de MONTPELLIER dans le ressort duquel se trouve le siège du vendeur, quelles que soient les conditions de vente et le mode de paiement accepté, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs, le vendeur se réservant le droit de saisir le Tribunal territorialement compétent dont relève le siège de l'acheteur. Le présent contrat est régi par la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.